

OPSENS APPLAUDIT LE GOUVERNEMENT JAPONAIS POUR SON NOUVEAU RÈGLEMENT SUPPORTANT UN DIAGNOSTIC TEL QUE LA FFR AVANT LE TRAITEMENT DE STÉNOSE CORONARIENNE

Québec, Québec, 24 avril 2018 - Opsens inc. ("Opsens" ou la "Société") (TSX:OPS) (OTCQX:OPSSF) applaudit le ministère de la santé, du travail et des affaires sociales du Japon (*Ministry of Health, Labour and Welfare* ou MHLW) pour son nouveau règlement exigeant l'évaluation de toute sténose coronarienne avant son traitement, mentionnant spécifiquement une mesure telle que la réserve de débit fractionnaire ou *Fractional Flow Reserve* («FFR») comme méthode d'évaluation.

Le MHLW a révisé les honoraires médicaux et établi une exigence d'évaluation de l'ischémie fonctionnelle (blocage des artères) avant son traitement. Cette nouvelle exigence s'adresse au traitement de maladie coronarienne stable.

Ces recommandations sont cohérentes avec les résultats d'études, telles que l'étude FAME, qui ont démontré que, lorsque la lésion d'un patient est évaluée par la FFR avant qu'un traitement soit sélectionné, les résultats de ce patient sont significativement supérieurs.

Cette modification dans la réglementation devrait avoir un impact positif sur l'utilisation des produits FFR au Japon qui représente actuellement le plus important utilisateur de produits FFR d'Opsens. Les revenus d'Opsens pourraient être affectés positivement dès le quatrième trimestre de l'exercice 2018.

À propos d'Opsens inc. (www.opsens.com ou www.opsensmedical.com)

La Société se concentre principalement sur la mesure de la FFR dans le marché de la cardiologie interventionnelle. Opsens offre un fil guide optique de mesure de pression (OptoWire) qui vise à améliorer les résultats cliniques chez les patients atteints de maladies coronariennes. Opsens opère également dans le secteur industriel dans le développement, la fabrication et l'installation de solutions de détection innovantes à base de fibre optique pour des applications critiques.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant modifier de manière appréciable les résultats, le rendement et les réalisations d'Opsens par rapport aux résultats, au rendement et aux réalisations qui y sont exprimés ou implicites.

La Bourse TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

-30-

Information : Louis Laflamme, CPA, CA, président et chef de la direction, 418.781.0333
Robin Villeneuve, CPA, CA, chef de la direction financière, 418.781.0333